

Les stéréotypes associés aux constructions sur la langue dans le contexte de l'immigration récente au Québec

Fouzia Benzakour

Number 132, Winter 2004

Le français langue seconde

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/55649ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Benzakour, F. (2004). Les stéréotypes associés aux constructions sur la langue dans le contexte de l'immigration récente au Québec. *Québec français*, (132), 65–67.

- 5 Le lecteur à la recherche de sources précieuses, commentées et catégorisées, peut consulter avec profit, d'une part, notre sitographie au www.uqtr.ca/eif/sitographie et, d'autre part, notre texte intitulé *Sitographie commentée relative à l'apprentissage du français langue seconde*, dans les actes du colloque de l'AGEFLS cités plus haut.

Bibliographie

Barbot, M.-J., et V. Pugibet, *Apprentissage des langues et technologies : usages en émergence*, Paris, CLÉ International, 2002.

Beau, D., *La boîte à outils du formateur. 100 fiches de pédagogie*, Paris, Éditions d'Organisation, 2000.

Magli, R., et Y. Winkin, " Changement dans le rapport au savoir et au pouvoir ", dans R. Guir, *Pratiquer les TICE. Former les enseignants et les formateurs à de nouveaux usages*, Bruxelles, De Bœck, 2002.

Mangenot, F., " Classification des apports d'Internet à l'apprentissage des langues ", *Apprentissage des langues et systèmes d'information et de communication. Pratique et recherche*, vol. 1, n° 2 (décembre 1998), p. 133-146. Consulté le 28 juillet 2003 au <http://alsic.org>.

IMMIGRATION RÉCENTE AU QUÉBEC

Les stéréotypes associés aux constructions sur la langue

>> FOUZIA BENZAKOUR*

« Je suis francophone, mais je ne me reconnais pas dans le français d'ici ». Ces propos sont le refrain quotidien que reprennent régulièrement de jeunes Maghrébins francophones, nouveaux immigrants qui ont choisi le Québec pour leur projet d'établissement au Canada. Nous livrons ici le premier jet d'une réflexion. Nos hypothèses de travail ont une double origine : l'écoute de notre entourage et notre propre situation, immigrante, nouvelle arrivante au Québec, mais aussi linguiste passionnée par les faits de langue, particulièrement sensible au phénomène de la variation, des variétés de langue et des problèmes identitaires qui leur sont étroitement liés¹.

Éléments d'identité du public migrant

Les immigrants francophones impliqués dans les discussions et débats animés sur le *français d'ici* et le *français d'ailleurs* que nous avons écoutés, à leur insu, sont de jeunes cadres – beaucoup sont ingénieurs, informaticiens, chercheurs en sciences, etc. – récemment diplômés. Nouveaux arrivants, ils bénéficient de programmes de formation et d'aide à la recherche d'emploi offerts par le gouvernement du Québec. Ils appartiennent à une région francophone commune, le Maghreb, où le français a été importé par la colonisation française aux XIX^e et XX^e siècles. Paradoxalement, la langue française ne s'est implantée solidement au Maghreb qu'après la décolonisation, grâce à une scolarisation massive, entreprise d'abord en français ; la politique d'arabisation lui a par la suite porté quelque ombrage, mais la langue française continue à se développer dans les sociétés maghrébines.



Le français n'est certes pas la langue maternelle des Maghrébins, mais il a un statut particulier. Langue seconde, il est perçu comme langue d'ouverture sur le monde moderne, fonctionne comme langue d'enseignement scientifique et technique dans l'enseignement supérieur et est investi d'un capital symbolique particulier : il est en effet la seule clé qui ouvre le marché de l'emploi moderne. La langue française au Maghreb est acquise quasiment à l'école, qui, au Maroc par exemple, fonctionne en grande partie sur le modèle de la France ; autrement dit, ces nouveaux immigrants, qui sont des cadres supérieurs diplômés de l'Université marocaine et pour certains même de l'Université française, ont une bonne compétence de la langue française et se considèrent comme de bons francophones. Mais ils ne sont habitués qu'à une seule variété de français, celle de la langue apprise. Il existe bien au Maghreb, comme dans tout pays, des variétés, celles des langues locales, variétés de l'arabe, parlers berbères des populations berbères, avec lesquelles ces jeunes cadres se sont tout naturellement familiarisés. Bien plus encore, le marché linguistique francophone maghrébin baigne dans des variétés de français et notamment la variété la plus productive, celle dont s'abreuvent les médias, la presse, les écrivains de langue française, etc., et qui présente un réel écart – accents particuliers, lexique largement pénétré par l'arabe avec lequel il est quotidiennement en contact, syntaxe quelque peu spécifique² – avec le français de référence, défini comme la variété renvoyant « le plus souvent à l'ensemble des emplois répertoriés dans les grands dictionnaires du français et aux grammaires qui font autorité³ », sans parler du mélange des langues, le « francarabe », dont use la quasi-totalité des Maghrébins francophones.

Perception de la variation dans le contexte d'immigration récente

Les jeunes immigrants maghrébins francophones, fraîchement sortis de l'école et largement nourris des classiques français, ne sont évidemment pas sensibilisés à l'existence des autres lectures⁴ ou variations sociolinguistiques du français utilisés au Maghreb. On comprend alors le désarroi que peut faire naître en eux le premier contact avec la langue française en usage au Québec dès leur arrivée sur le sol québécois. Ils pensaient avoir un accès facile à la société d'accueil grâce à leur statut de francophones, mais surtout à leur bonne con-

naissance du français normé qui a été la langue de leur enseignement, et voilà « qu'ils ont de la misère » à comprendre parfaitement plusieurs de leurs interlocuteurs québécois !

Les problèmes que suggère une telle situation sont nombreux : quelles représentations ces nouveaux immigrants développent-ils à propos des variétés du français en usage au Québec ? Quels sont les stéréotypes associés à de telles représentations ? Comment perçoivent-ils les problèmes d'identité ? Développent-ils ou non des stratégies de différenciation ? Les éléments de réponse qui seront avancés gagneraient évidemment à être confortés par l'analyse d'entretiens, de questionnaires qui pourraient être menés auprès de la communauté des immigrants maghrébins nouvellement arrivés à Québec.

Deux thèmes principaux, la norme et l'identité, constituent le fil conducteur de notre réflexion et seront abordés à partir des stéréotypes liés à la perception des différentes variétés.

Stéréotypes liés à la perception des différentes variétés

Une première piste de réflexion s'ouvre sur une interrogation : pourquoi ces mêmes propos sans cesse répétés : « Je suis francophone, mais je ne me reconnais pas dans le français d'ici » ? La réponse à un tel embarras est à chercher dans le milieu d'apprentissage du français, l'école. Ce discours épilinguistique traduit une représentation de la langue française telle qu'elle a été construite par l'apprentissage scolaire, qui sert en quelque sorte d'étalon de référence dans l'appréhension des variétés de français ; les nouveaux immigrants établissent, dans les tout premiers mois, voire dans les tout premiers jours de leur arrivée, une différence entre le français d'ici et le français d'ailleurs qui est le leur. Nous entendons quotidiennement dire : « Ils [les Québécois] ne parlent pas comme nous ». De tels propos montrent clairement une prise de conscience de l'existence de différents lectures, dont le point de référence est une norme exogène, extérieure au pays d'accueil ; cette norme est représentée historiquement par la France, perçue comme berceau du français. L'école participe largement à cette construction fossilisée de la langue, que l'on pourrait qualifier de supra-norme et qui est totalement autonome de l'expérience que se font les locuteurs de leur environnement linguistique.

Les immigrants établissent une hiérarchie entre les différentes variétés du français parlé,

puisque'ils reconnaissent que certaines couches sociales « parlent mieux » que d'autres et notamment la classe socio-économiquement plus favorisée ; on voit donc s'opérer, au fil de leur discussion, une stratification hiérarchique des variétés en présence. La langue, objet de leur débat, est évaluée, non en fonction de critères linguistiques, mais en rapport à des jugements de valeur produits sur des groupes de locuteurs constitués en entités sociales : la norme du « bien-parler » est associée au groupe socio-économiquement dominant ; autrement dit, dans ce contexte d'immigration très récente, les représentations ou stéréotypes que l'on se construit d'une langue sont étroitement liés au statut des locuteurs qui la parlent plus qu'à une évaluation des différentes variétés linguistiques. Les discours épilinguistiques montrent en outre que la variété populaire peut être stigmatisée par des locuteurs francophones nouvellement arrivés, n'ayant pas eu de contact antérieur avec d'autres variétés de français que celle de l'école. À preuve ce scénario : deux locutrices, nouvelles arrivantes sur le sol québécois, ont toutes deux essayé de communiquer avec deux locuteurs quinquagénaires, issus de milieux ouvriers, l'un étant plombier et l'autre, ouvrier couvreur. Locutrice A : « Tu sais, le plombier, il est venu l'autre soir, il a parlé, parlé ! Je n'ai pratiquement rien compris à ce qu'il racontait ». Locutrice B : « Et moi, je ne te dis pas ! Il y a un maçon, il est venu hier réparer le toit, celui du propriétaire chez lequel j'habite. Je n'ai rien, absolument rien, rien compris, rien, à ce qu'il me disait ! Je l'appelle le Berbère québécois ; il parle comme nos Berbères ; son français, c'est du berbère pour moi ; on n'y comprend rien ! Mais je n'ai aucun problème quand je vais à l'Université ou dans les magasins ». L'ouvrier parlait la variété populaire avec sans doute un fort accent du terroir ; son lecture est ici stigmatisée par la locutrice B. Autre constat : il est rare que la langue elle-même fasse l'objet d'une description ; c'est plutôt la compétence de la langue qui suscite un commentaire. Nous avons plusieurs fois entendu des propos de ce genre de la part d'immigrants francophones nouvellement arrivés au Québec : « Les Québécois, beaucoup parlent moins bien que nous ». Le stéréotype associé à cet énoncé est une survalorisation (non fondée évidemment) de sa propre compétence, qui montre que ces nouveaux immigrants s'inscrivent dans une stratégie de différenciation, mais aussi de compensation, d'autant plus que la plupart sont encore en formation d'aide à la recherche d'emploi et ne se sentent pas intégrés à la société d'accueil.

Quelle variété valorisent-ils ?

La variété valorisée par les nouveaux immigrants est une langue neutre, peu marquée, c'est-à-dire sans un accent fort ; ce qui laisse entendre ou qui donne l'impression que le passage par l'école peut gommer les signes d'appartenance culturelle ou sociale du locuteur. En somme, on peut dire que la légitimité que le migrant semble reconnaître au français scolaire relève de stéréotypes sur la langue, langue qui se trouve associée à une norme de référence ; autrement dit, l'évaluation qu'il fait de la variété scolaire, voire universitaire, relève de facteurs extérieurs à la langue ou, mieux encore, ce n'est même pas une variété qui est valorisée, mais le « capital symbolique » accordé aux intellectuels, aux universitaires.

Accent et identité

Deux évidences sont à rappeler. L'accent est un marqueur identitaire fort qui permet de déceler l'origine des interlocuteurs. Il fonctionne également comme marqueur social pouvant être discriminant. En témoigne ce stéréotype : le bon accent, l'accent standard ou celui qui s'en approche, est perçu comme étant un accent élitaire, celui des intellectuels, alors que l'accent fort est associé à la population socio-économiquement moins favorisée. Les stéréotypes ou constructions sur la langue en contexte d'immigration sont en outre révélateurs des relations que les nouveaux immigrants entretiennent avec la société d'accueil à laquelle ils ne sont pas encore intégrés ; ils témoignent d'une expérience tout à fait nouvelle d'un *ici* et du fantasme d'un *ailleurs* nostalgique. La langue et les variétés de langue sont vécues par ces nouveaux immigrants comme un symbole identitaire. L'emploi du possessif dans l'expression « leur français » est éloquent, il marque nettement la connotation identitaire. La variété dans un tel contexte d'immigration nouveau apparaît comme une marque identitaire forte et un construit à un espace géographique précis, le Québec.

Variétés de langue et intégration

Se familiariser avec le français québécois et ses variétés peut-il servir à un migrant francophone nouvellement arrivé ? Nous nous limitons, à défaut d'enquête, à quelques propositions. Le souhait ou le refus de se familiariser ou mieux encore de s'adapter à son nouveau milieu en adoptant le français québécois et ses variétés sont certainement liés à la relation du migrant au

pays d'accueil, mais aussi à la manière dont il envisage sa présence dans son nouveau pays d'adoption. Si l'immigrant se sent respecté par la communauté d'accueil et éventuellement lié à elle par quelque réseau de socialisation, la familiarisation avec les variétés locales devient un acte symbolique d'ouverture à son nouveau milieu, une marque de reconnaissance à l'autre, qui lui donne l'espace et l'envie de le faire, d'autant plus que l'immigrant prend conscience que le français dans la société d'accueil a une connotation identitaire forte et que son acquisition est perçue comme importante, voire nécessaire, par celui qui nourrit un projet de vie au Québec ; en d'autres termes, l'adaptation aux variétés en cours apparaît comme une forme symbolique de reconnaissance envers la société qui l'accueille.

L'insertion sociale relève chez le tout nouveau migrant d'une stéréotypie de la langue que l'expérience va mettre à mal. À titre d'exemple, la non-coïncidence entre la compétence linguistique en français et l'insertion professionnelle est rapidement constatée par le nouvel arrivant, comme l'atteste la litanie de propos tenus par bon nombre d'arrivants francophones après quelques mois de recherche vaine d'un emploi : « Je dois reprendre les études, préparer leur diplôme, faire leur formation pour travailler ». La maîtrise de la langue française, combinée à une bonne formation universitaire, est certainement un atout dont dispose le jeune migrant maghrébin dans sa quête d'emploi, à condition qu'il reconnaisse et respecte les variétés linguistiques et culturelles de l'autre.

Conclusion

Pour conclure un débat qui ne fait que s'ouvrir, nous soulignerons deux faits. L'environnement joue sans conteste un rôle central sur les représentations linguistiques. Les discours épilinguistiques sont en effet l'objet de réévaluations constantes selon le projet de présence du migrant dans le pays d'accueil, les réseaux sociaux dans lesquels il évolue. Mais même si un tel rôle est communément reconnu, l'écoute et l'analyse de certains discours entendus révèlent que des représentations, des stéréotypes peuvent être construits antérieurement à l'émigration et relever davantage d'une idéologie de la langue. Les constructions sur la langue sont produites en fonction de stratégies identitaires complexes et témoignent des relations que les migrants peuvent entretenir avec la so-

ciété d'accueil, mais aussi des différentes places et des identités – ici francophones, maghrébins, migrants – qu'ils assument dans leur nouvel environnement.

* Ex-professeure de l'enseignement supérieur à l'Université de Rabat, Maroc, membre du comité scientifique du réseau Étude du français en Francophonie de l'Agence universitaire de la Francophonie, et chercheuse responsable de la Base de données lexicographiques panfrancophone (BDLP) du Maroc, nouvellement émigrée au Québec.

Notes

- 1 Nous tenons à remercier chaleureusement Gabrielle Saint-Yves, Ph. D., chercheuse au Trésor de la langue française au Québec, qui nous a fait part de ses suggestions pertinentes.
- 2 Fouzia Benzakour (en collaboration avec Driss Gaadi et Ambroise Quéffelec), *Le français au Maroc. Lexique et contacts de langues*, Montréal-Bruxelles, AUPELF-UREF-Duculot, 2000 ; Fouzia Benzakour, « Le français au Maroc. Normes et identités », à paraître dans *Langues et linguistique*, Québec, Université Laval.
- 3 Claude Poirier, « Le français de référence et la lexicographie différentielle au Québec », dans M. Francard (dir.), *Le français de référence. Constructions et appropriations d'un concept*, Actes du colloque de Louvain-la-Neuve, 3-5 novembre 1999, Tome I, *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain*, 2000 ; Claude Poirier, « Vers une nouvelle pratique de la lexicographie du français », Actes du colloque « Diversité culturelle et linguistique : quelles normes pour le français ? » (26 septembre 2001, Beyrouth, Liban), Agence universitaire de la Francophonie, 2002.
- 4 Un lecte est caractérisé en quelque sorte comme un faisceau de variantes, mais entretenant entre elles des relations d'implications : il s'agit d'établir que la présence de telle variante suppose aussi la présence de telle autre qui relève d'une autre variable, ou même d'une autre variable d'un autre sous-système.